



« Certifié biologique » Aperçu du marché biologique au Canada en 2003

Anne Macey

Rapport remis à Agriculture et Agroalimentaire Canada
Contrat n° 01B6830423
Révisé en septembre 2004

Table des matières

Introduction

1. Production certifiée biologique au Canada	3
1.1. Nombre de fermes « certifiées biologiques » et grosseur des fermes.....	3
1.2. Superficie consacrée à la production biologique et valeur à la ferme	7
1.2.1. Production de légumes et d'herbes	9
1.2.2. Production de fruits et de noix	11
1.2.3. Céréales et oléagineux	13
1.2.4. Fourrage, engrais vert et autres utilisations du sol	16
1.2.5. Autre : Sirop d'érable	18
1.3. Exploitations d'élevage certifiées	19
1.3.1. Bovins à viande et bovins laitiers, ovins et porcs	19
1.3.2. Volaille et production des oeufs.....	20
1.4. Transformation et manutention des produits certifiés biologiques.....	21
2. Ventes intérieures de produits biologiques	25
2.1. Quantité et valeur des produits biologiques vendus au détail au Canada.....	25
2.2. Nombre de magasins qui vendent des produits biologiques au Canada	27
2.3. Comparaisons touchant la vente au détail des produits canadiens et importés.....	28
3. Exportation des produits biologiques.....	29
4. Importation des produits biologiques.....	32
Sommaire	33
Annexe 1. Les Organisations de Certification Organiques Canadiennes & Les Institutions Fournissant des Données.....	35
Annexe 2. Les Associations Organiques & Les Réseaux Régionaux - Ne Certifient Pas.....	36



Introduction

« L'agriculture biologique est un système holistique de production qui vise à maximiser la productivité et la condition physique des diverses communautés à l'intérieur de l'agroécosystème, notamment les organismes du sol, les végétaux, les animaux et les êtres humains. Le but premier de la production biologique est de développer des entreprises productives qui soient durables et respectueuses de l'environnement. »

Norme nationale sur l'agriculture biologique et ses produits alimentaires (ébauche) Janvier 2004.

À l'heure actuelle, les analystes de l'industrie alimentaire sont d'avis que le marché biologique constitue le plus dynamique secteur de l'industrie de l'agroalimentaire au pays et qu'il affiche le taux de croissance le plus impressionnant. Ce domaine, qui représentait autrefois un petit marché à créneaux, s'est transformé en une véritable industrie mondiale qui vaut aujourd'hui 23 milliards de dollars¹. Même si le secteur canadien de l'agriculture biologique demeure modeste, il ne cesse de se développer depuis le début des années 80. De fait, le marché des aliments biologiques a connu un tel essor depuis quelques années que le taux de consommation des aliments biologiques augmente présentement plus vite que le taux de production.

Les gouvernements nationaux, y compris les principaux partenaires commerciaux du Canada, ont mis au point des règlements impératifs qui définissent les normes de production et les exigences d'étiquetage des denrées vendues à titre de « produits biologiques ». Le secteur canadien des produits biologiques a jugé nécessaire d'adopter une réglementation impérative à l'échelon fédéral pour appuyer le développement continu de l'industrie et pour favoriser le commerce. Le présent rapport a pour but de fournir un aperçu général de la situation du marché biologique au Canada, de manière à mesurer l'impact de la réglementation proposée. L'information de base s'avérera également utile à l'industrie des aliments biologiques, au fur et à mesure qu'elle tente de mesurer le progrès accompli vers l'atteinte des objectifs du Plan stratégique pour le secteur agricole et agroalimentaire biologique canadien.

On ne dispose pas de données fiables sur l'ampleur du secteur de la culture biologique. Statistique Canada commence à peine à compiler des données sur la production biologique et ces dernières n'ont pas encore été traitées pour fournir des renseignements détaillés sur tous les types de production biologique. Le groupe Canadian Organic Growers a surveillé la hausse du nombre de fermes certifiées biologiques depuis 1992, mais n'a toujours pas les ressources voulues pour produire des statistiques détaillées sur la superficie en acres ou sur la valeur de production. Au cours des dernières années, des études ont été menées dans diverses provinces mais sont maintenant désuètes. La Colombie-Britannique et les provinces du Canada atlantique effectuaient récemment des études de marché qui produisaient diverses données sur l'ampleur et le potentiel du marché. Il semblerait que c'est la première fois qu'on déploie des efforts en vue de recueillir de l'information sur tous les aspects du marché des produits biologiques à l'échelle du pays.

1. Production certifiée biologique au Canada

Tous les organismes de certification biologique du Canada ont été contactés et priés de fournir de l'information sur le nombre et la grosseur des entreprises certifiées, la superficie en acres, la valeur de production, les ventes brutes, ainsi que des renseignements sur le marché. Même les organismes dotés de solides bases de données ont jugé cette demande problématique, compte tenu de l'échéancier fixé. Puisque la plupart ne compilent pas de données sur les ventes, les données recueillies se limitent surtout aux nombres certifiés et aux superficies visées par le programme de certification. On a songé à une autre approche consistant à communiquer avec tous les exploitants certifiés, mais puisque les organismes de certification n'étaient pas tous en mesure de fournir des listes d'exploitants certifiés et que la bonne coopération des producteurs n'était pas assurée, cette option a été rejetée. La région du Canada atlantique est la seule où l'on a procédé ainsi et les données utilisées dans la production du présent rapport proviennent du [Atlantic Canadian Organic Regional Network \(ACORN\)](#). Les données qui ont servi à produire ce rapport reflètent à la fois des chiffres précis et des estimations fondées sur l'extrapolation des données disponibles ou sur les « conjectures éclairées » des représentants des organismes en cause. On a également puisé aux données du Recensement de l'agriculture de 2001 de Statistique Canada et aux tableaux CANSIM (Système canadien d'information socio-économique) pour établir des comparaisons avec les données sur les pratiques agricoles conventionnelles.

1.1. Nombre de fermes « certifiées biologiques » et grosseur des fermes

- En 2003, le nombre total de producteurs certifiés s'établissait à 3 317, soit 1,3 % de toutes les fermes au Canada.
- C'est en Saskatchewan qu'on compte le plus grand nombre de producteurs certifiés (1 049), puis au Québec (793), en Ontario (487) et en Colombie-Britannique (420). Ce nombre comprend les acériculteurs du Québec (372) et les producteurs de riz sauvage de la Saskatchewan (174).
- Les totaux ne prennent pas en compte les fermes biologiques en voie de transition ou de certification. Il semblerait qu'au moins 250 entreprises soient dans cette situation.
- On estime, après l'extrapolation des données recueillies, que les ventes brutes de 26 % de toutes les fermes biologiques sont inférieures à 10 000 \$ et que les ventes brutes de 46 % de ces fermes dépassent 50 000 \$. Il est clair qu'à l'instar des familles de fermes conventionnelles, nombre de familles de fermes biologiques disposent d'autres sources de revenu.
- La répartition nationale selon la grosseur de la ferme n'est pas prise en compte à l'échelle des provinces. En Colombie-Britannique, 50 % des fermes biologiques sont petites, à l'instar de la plupart des autres types de fermes de la province. En Nouvelle-Écosse, cette proportion s'établit à 70 %.
- Puisque les chiffres pour la Saskatchewan ne sont qu'estimatifs, il se peut qu'ils ne reflètent pas les ventes brutes réelles pour 2003, car le revenu a diminué radicalement dans certaines régions en raison des récoltes déficitaires dues aux sécheresses. Si l'année avait été meilleure, la superficie ensemencée aurait produit de plus fortes recettes. Les données sur les ventes brutes en Ontario et au Québec ne sont pas disponibles.

Tableau 1. Nombre de fermes certifiées au Canada et grosseur des fermes – 2003

Nombre de fermes certifiées biologiques au Canada – 2003							
Province	Fermes certifiées						Transition
	Petites	Moyennes	Grosses	Inconnu	Total	%*	
C.-B.	212	120	86		420	2,0 %	76
ALB.	43	41	38	110	245	0,4 %	8
SASK.	138	212	609	90	1049	2,0 %	25
MAN.	35	102	47	29	213	1,0 %	25
ONT.		12	62	413	487	0,8 %	41
QC				793	793	2,5 %	67
N.-B.	23	8	5		36	1,2 %	2
N.-É.	28	11	6		45	1,1 %	1
I.-P.-É.	11	8	4		23	1,2 %	5
T.-N.	1	1	1		3	0,5 %	
YN				3	3		
Total	491	515	858	1 438	3 317	1,3 % **	250

* % du nombre total de fermes dans la province.

** % du nombre total de fermes au Canada (246 923), Recensement de 2001

(C.-B. = Colombie britannique, ALB. = Alberta, SASK. = Saskatchewan, MAN. = Manitoba, ONT. = Ontario, QC = Québec, N.-B. = Nouveau-Brunswick, N.-É. = Nouvelle-Écosse, I.-P.-É. = l'île du Prince-Édouard, T.-N. = Terre-Neuve, YN = Yukon.)

Les chiffres relatifs au nombre de producteurs masculins et féminins de produits biologiques ont été recueillis lors du Recensement de 2001 mais n'ont pas été publiés. Selon Jenny Kendrick, analyste à Statistique Canada, 40 % des producteurs biologiques de la Colombie-Britannique sont des femmes, par rapport à la moyenne nationale des producteurs biologiques qui s'établit à 31 %. Ceci se compare à 36 % de tous les producteurs agricoles de la Colombie-Britannique, et à la moyenne nationale, qui s'établit à 26 % pour toutes les fermes.

Le nombre total de 3 317 producteurs certifiés est plus élevé de 6 % que les données publiées pour 2002 (3 120). On a toutefois mis en doute l'exactitude des chiffres déclarés pour l'Ontario en 2002. Par conséquent, les comparaisons directes pourraient ne pas être valables. Quoi qu'il en soit, les données révèlent une réduction des nombres de 2002 à 2003 en Alberta et en Saskatchewan, une conséquence probable des mauvaises conditions de croissance dans les Prairies plutôt que du manque d'intérêt face aux possibilités du marché des produits biologiques. Nombre de fermes du Canada atlantique font état d'une légère diminution mais selon [ACORN](#), les ventes ont augmenté de 51 % de 2002 à 2003.

Certains organismes de certification de la Colombie-Britannique indiquent que plusieurs petites exploitations abandonnent la certification chaque année mais sont remplacées par de nouveaux venus. Par conséquent, les chiffres globaux restent semblables. Ceci pourrait bien indiquer que les propriétaires de fermes et jardins maraîchers biologiques à petite échelle qui transigent directement avec les consommateurs se retranchent des programmes de certification parce qu'ils croient que le coût croissant de la certification ne leur procure aucun avantage additionnel au niveau du marché. Rien ne porte à croire que les fermes biologiques commencent à manifester des tendances semblables dans le contexte global des fermes canadiennes, où le nombre de fermes diminue, les taux de diminution les plus élevés s'appliquant aux petites fermes, avec une hausse du nombre d'exploitations agricoles à grande échelle.²

Les données historiques des Canadian Organic Growers révèlent que le taux de croissance exponentiel du nombre de fermes biologiques entre 1997 et 2001 s'est nivelé.

Figure 1. Nombre de producteurs biologiques certifiés au Canada, 1992-2003
 Source : A. Macey, Canadian Organic Growers³

Nombre de producteurs certifiés biologiques au Canada

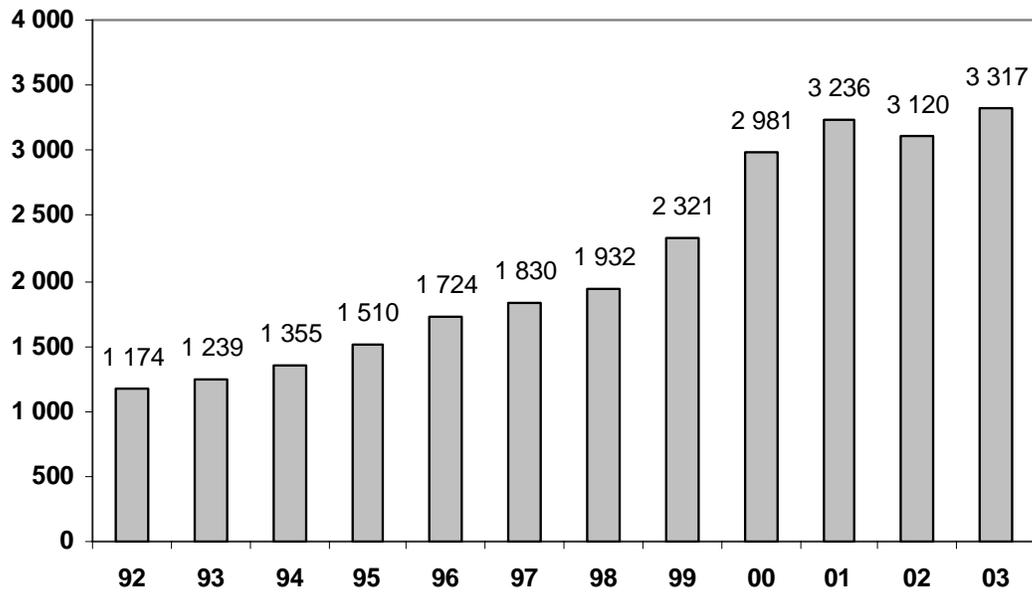
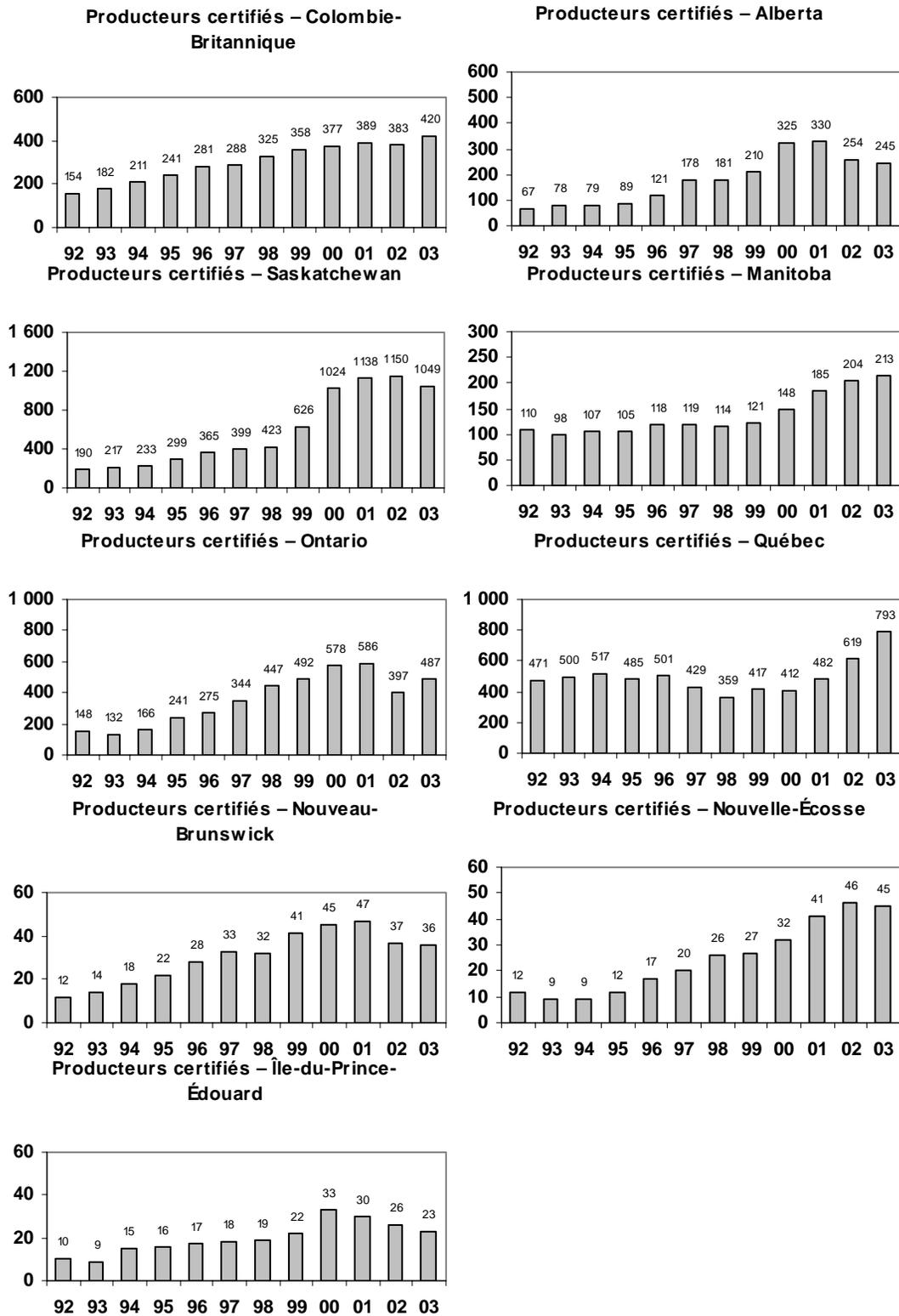


Figure 2. Nombre de producteurs certifiés selon la province, 1992-2003
 Source : Canadian Organic Growers³



1.2. Superficie consacrée à la production biologique et valeur à la ferme

Tous les organismes de certification canadiens, sauf un, ont fourni des données sur la superficie en acres. Puisque les données manquantes touchent un nombre relativement faible d'agriculteurs, on considère que les données sur la superficie sont précises. Les rapports se sont avérés détaillés dans certains cas, moins dans d'autres. Il faut être prudent lorsqu'on interprète les données des tableaux. Lorsqu'un tableau présente des ventilations détaillées, les chiffres ne représentent pas la valeur totale d'une récolte particulière mais plutôt sa valeur minimale, puisque d'autres acres consacrées à ce type de culture peuvent être incluses dans une catégorie plus générale. À titre d'exemple, en Colombie-Britannique, on a identifié 567 acres de pommiers, mais les pommes font aussi partie de la superficie visée par la catégorie « fruits du verger ». Par conséquent, le nombre total d'acres consacrées à la culture des pommes dépasse 567.

Le terrain en production est le nombre total d'acres cultivées, de terres fourragères et de prés, mais non les terres publiques servant de pâturage au bétail, les aires naturelles des fermes biologiques ou les terres sauvages où l'on ramasse des plantes.

- On compte, en tout, 966 482 acres (391 123 ha) de terres agricoles en production comprises dans les programmes de certification biologique au Canada.
- Le programme biologique vise 295 477 acres (119 564 ha) de plus, ce qui comprend les terres publiques servant de pâturages, d'aires naturelles et de terres sauvages, y compris les érablières et les terrains réservés à la cueillette dans la nature.
- Au total, 13 402 acres additionnelles (5 424 ha) de terres en culture transitoire ont été identifiées en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec; on ne dispose pas de données sur les autres provinces.

Il existe des estimations sur la valeur à la ferme en Colombie-Britannique, où les frais d'organisation perçus prennent en compte les catégories de ventes brutes, de même qu'au Canada atlantique, en raison d'une enquête menée auprès des producteurs individuels. La valeur de production des fermes biologiques en Colombie-Britannique s'élève à 20 millions de dollars; dans l'Atlantique canadien, elle atteint 2,64 millions de dollars.

On a tenté de calculer la valeur de production dans les autres provinces en utilisant les chiffres relatifs à la superficie et au bétail pour estimer la quantité et la valeur de production, mais il n'est pas certain que ces chiffres donnent une image fidèle de la situation. Les estimations fondées sur le nombre d'agriculteurs dans chaque catégorie de grosseur produisent des nombres comme 4,5 millions de dollars au Manitoba et 45 millions de dollars en Saskatchewan, ce qui se rapproche de la valeur des cultures exportées déclarées. Les estimations fondées sur les acres selon la culture (voir le Tableau 9) laissent supposer une valeur de 97 millions de dollars dans les trois provinces des Prairies. Puisque le nombre d'agriculteurs en Alberta ne permettait d'expliquer les écarts, ces extrapolations sont évidemment douteuses. Sans autres données sur les ventes brutes réelles, il est impossible d'établir la valeur totale de la production biologique.

Tableau 2. Superficie de culture biologique au Canada et valeur de production

Superficie de culture biologique au Canada et valeur de production – 2003							
Province	Terres en production		Autres terres incluses dans le programme : publiques, en friche, érablières, etc.		Terres en transition		Valeur estimative à la ferme
	Hectares	Acres	Hectares	Acres	Hectares	Acres	
C.-B.	8 795,9	21 735	98 348,2	243 023	2 301,0	5 686	20 000 000,00 \$
ALB.	76 205,0	188 306	14 538,0	35 924			
SASK.	227 230,1	561 496	5 026,2	12 420			45 millions \$?
MAN.	22 569,8	55 771	299,1	739			4,5 millions \$?
ONT.	36 845,5	91 047	197,5	488	3 035,5	7 501	plus de 25 millions \$
QC	17 748,4	43 857			87,0	215	plus de 25 millions \$
N.-B.	908,9	2 246	870,1	2 150			1 150 000,00 \$
N.-É.	414,0	1 023					812 500,00 \$
Î.-P.-É.	370,3	915	284,5	703			590 000,00 \$
T.-N.	34,4	85					92 500,00 \$
YN	0,4	1					
Total	391 122,7	966 482	119 563,6	295 477	5 423,6	13 402	

Les cellules ombragées indiquent qu'il manque des données.



1.2.1. Production de légumes et d'herbes

Au Canada, le terrain voué à la culture de légumes biologiques est constitué de petites superficies consacrées à une variété de légumes, dans un contexte « d'exploitation maraîchère », ainsi que de plus grandes superficies servant à la production commerciale de quelques récoltes importantes comme les haricots, le brocoli ou les carottes.

- En tout, 6 306 acres (2 552 ha) de production légumière ont été identifiées, ce qui représente moins de 1 % des terres réservées à la culture biologique et 1,9 % de la superficie totale consacrée à la culture des légumes au Canada.
- La Colombie-Britannique possède le plus grand nombre d'acres consacrées à la culture biologique des légumes (2 283 acres/924 ha), ainsi que la plupart des fermes à même vocation (au moins 215). Suivent le Québec (1 701 acres/688 ha), puis l'Ontario (1 311 acres/531 ha).
- La Colombie-Britannique possède la plus forte proportion de terrains consacrés à la culture biologique de légumes, ou 12,7 %, par rapport à la superficie totale de culture légumière de la province. Par comparaison, le Québec consacre 1,6 % et l'Ontario consacre moins de 1 % de la superficie totale dédiée à la culture légumière.

Statistique Canada a publié trois documents de William Parsons (septembre 2000, septembre 2002 et janvier 2004) portant sur la production des légumes et des fruits biologiques⁴. Le plus récent révèle que la plupart des fermes en cause sont relativement petites, soit 10 acres ou moins regroupées autour d'importants centres démographiques. L'article de septembre 2000 parlait de 1 340 acres réservées à la culture de légumes biologiques en Colombie-Britannique. Les données pour 2003, qui font état de 2 283 acres, indiquent une hausse de 70 % en trois ans, ce qui tient au fait que de grosses fermes dans les basses terres sont en voie de se convertir à la culture biologique.

La [Fédération d'agriculture biologique du Québec \(FABQ\)](#) faisait état de 400 ha consacrés à la culture de légumes biologiques en 2001⁵; 443 ha étaient cultivés en 2003, ce qui constitue une hausse de 11 % en deux ans. L'étude ne fournissait pas de précisions détaillées d'après la culture légumière mais, selon les données de 2001, les cultures les plus populaires étaient celles de la pomme de terre et des carottes, suivies des oignons, des courges, du brocoli et de la laitue. Au total, 10 % des producteurs se spécialisent dans un petit nombre de cultures sur de grandes superficies, alors que les petites fermes diversifiées produisent, en moyenne, 20 types de légumes.

Les terrains consacrés à la culture des herbes regroupent les petites cultures d'herbes mixtes à des fins culinaires et médicinales, ainsi que les grandes superficies dédiées aux cultures spécialisées comme la bourrache, qu'on cultive en Alberta et en Saskatchewan. Le nombre total de 1 467 acres (594 ha) ne comprend pas les terres sauvages où l'on récolte des plantes indigènes qui sont ensuite traitées comme des produits certifiés biologiques (cueillette dans la nature).

Tableau 4. Nombre de fermes certifiées qui produisent des légumes ou des herbes

Production de légumes et d'herbes biologiques – 2003												
Nombre d'exploitations agricoles qui ont répondu												
	Total	C.-B.	ALB.	SASK.	MAN.	ONT.	QC	N.-B.	N.-É.	I.-P.-É.	T.-N.	YN
Mélanges de légumes	557	202	31	11	20	117	115	17	26	13	2	3
Culture en serre	101	54				16	21	2	6		1	1
Grandes cultures mixtes	8	8										
Betteraves	6	3	2			1						
Carottes	5	2	2			1						
Culture de choux	4	1	1			2						
Maïs	20	5		5		10						
Oignons	14	5	1	6		2						
Pois	2	2										
Rutabagas	1	1										
Courges	17	6		4		7						
Tomates	10	1		9								
Feuilles à salade	6	4	2									
Panais	1		1									
Pommes de terre	86	25	9	15	3	19		3	4	7	1	
Asperges	11	2				9						
Ail	36	13		7		15		1				
Herbes	135	46	20	16	4	7	21	4	9	6	2	
Échinacée	24	2	1	12		4		2				
Bourrache	7		1	6								
Bardane	1	1										
Ginseng	3			3								
Carvi	3			3								
Coriandre	0											
Fenugrec	1			1								
Patience jaune	11	7				1	2	1				
Production de semences	3	3										
Cueillette dans la nature – herbes	3		3									

Les cellules ombragées indiquent qu'il manque des données – les organismes de certification n'ont pas tous fourni des chiffres sur les exploitants.

1.2.2. Production de fruits et de noix

- On a déclaré que 3 630 acres (1 469 ha) étaient dédiées à la culture des fruits et des noix.
- La plupart des terres se trouvent en Colombie-Britannique (1 716 acres/694 ha), soit 3,5 % du nombre total d'acres consacrés à la culture fruitière dans cette province, ainsi qu'en Ontario (1 056 acres/427 ha) où 1,6 % du nombre total d'acres sont consacrés à la culture fruitière.
- En Colombie-Britannique, la culture des pommes biologiques, qui sont exportées, occupe le plus grand nombre d'acres, soit quelque 5 % de la superficie totale réservée aux pommes. La région de l'Okanagan, où l'on cultive du raisin biologique, représente 7 % du nombre total de terres consacrées à la culture du raisin dans cette province.
- La plus importante culture de fruits biologiques en Ontario est celle de la pomme (873 acres, 3,6 % du nombre total) alors qu'au Québec, la plus importante culture biologique est celle des canneberges, une autre culture exportée.
- Les producteurs de fruits et noix biologiques constituent 2,6 % du nombre total de fermes fruitières canadiennes et occupent 1,4 % de la superficie en acres.

Tableau 6. Nombre d'exploitations agricoles qui déclarent produire des fruits ou des noix biologiques

Production de fruits et de noix biologiques – 2003												
Nombre d'exploitations agricoles qui ont répondu												
	Total	C.-B.	ALB.	SASK.	MAN.	ONT.	QC	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.	YN
Baies variées et raisin	46	46										
Variété de fruits du verger et de baies	37	2					35					
Baies variées	31		3	2	1			8	13	4		
Bleuets	6	2				1		1			2	
Canneberges	3					1		2				
Raisin de Corinthe	2	1				1						
Raisin	19	13				6						
Framboises	14	5	2	3		4						
Fraises	18	6	1	5		6						
Petites poires	14	1	4	8	1							
Fruits du verger – non identifiés	76	54		2				6	12		2	
Pommes	96	75	1			20						
Abricots	23	23										
Cerises	19	19										
Nectarines	16	16										
Pêches	34	34										
Poires	24	24										
Prunes/Pruneaux	34	33	1									
Serre/Fleurs	18	14							2	1	1	
Houblon	3	3										
Noix	2	2										
Noisette	13	13										
Noix	4	4										
Argousier	4			4								

Les cellules ombragées indiquent qu'il manque des données – les organismes de certification n'ont pas tous fourni des chiffres sur les exploitants.

1.2.3. Céréales et oléagineux

Certains organismes de certification fournissent des renseignements détaillés sur les types de cultures alors que d'autres n'en fournissent pas. Par conséquent, le nombre d'acres consacrées à des cultures particulières au Tableau 7 tend à être inférieur à la superficie totale ensemencée pour cette culture. En outre, les quantités de durum n'étant pas dissociées des totaux pour le blé dans tous les cas, on a utilisé les données regroupées pour calculer les pourcentages.

- En tout, 549 091 acres (222 210 ha) ont été ensemencées pour produire des céréales et des oléagineux biologiques en 2003, de même que 39 425 acres additionnelles (15 955 ha) en lacs pour la récolte du riz sauvage. Le gros de cette culture est celle du blé, qui occupe au moins 178 646 acres (72 294,7 ha), puis du chanvre, avec 79 041 acres (31 986,7 ha) et de l'avoine, avec 70 645 acres (28 589 ha).
- Au moins 941 producteurs ont planté du blé, 656 de l'avoine et 601 du chanvre.
- Comme on pourrait s'y attendre, compte tenu du grand nombre de producteurs certifiés, c'est la Saskatchewan qui consacre la plus grande superficie aux cultures biologiques au Canada, soit 385 961 acres (156 193 ha) pour la culture des céréales et des oléagineux (à l'exclusion du riz sauvage).
- L'Ontario consacre près de 54 829 acres (221 88ha) dont 38 % à la culture de l'épeautre (20 782 acres/8 410 ha) et 23 % à celle du soja (12 857 acres/5 203 ha).
- Dans la plupart des cas, le nombre d'acres dédiées à ces cultures représente moins de 1 % du nombre total d'acres dédiées à ces cultures au Canada. On note quelques exceptions, soit le chanvre (4,3 %), le seigle (3 %) et les lentilles (2 %). Même s'il n'existe pas de données comparatives sur l'épeautre, il semblerait que la culture de l'épeautre est avant tout biologique.

On a utilisé la superficie ensemencée de diverses cultures pour estimer la valeur de production dans les provinces des Prairies. Le rendement potentiel à l'acre des cultures a été réduit de 30 % pour prendre en compte les pertes dues aux mauvaises herbes, à la sécheresse, etc., quoique dans les régions sèches, le rendement pourrait être plus bas encore. Les données résultantes donnent une valeur de la récolte estimative de 98 millions de dollars.

On a effectué des calculs semblables pour l'Ontario et le Québec à partir du rendement potentiel et des prix payés aux agriculteurs pour les récoltes en 2003. Les prix cités aux chercheurs varient considérablement en raison de la confusion à savoir s'il s'agit du prix payé à l'agriculteur ou du prix de vente.

Compte tenu du nombre d'acres ensemencées, la valeur estimative des cultures biologiques en Ontario et au Québec énumérées au Tableau 10 s'établit à 32 millions de dollars.

Tableau 10. Valeur des cultures céréalières biologiques en Ontario et au Québec

Valeur estimative à la ferme des grandes cultures en Ontario et au Québec						
Culture	ONT.	QC	Nombre total ha	Rendement*	Prix	Valeur
Orge	582	454	1 036	3.4	270	951 048
Sarrasin	495	323	817	1.4	350	400 330
Maïs	1 616	1 075	2 691	8	265	5 704 920
Graine mélangée	1 207	2 815	4 022	3		
Avoine	556	1 336	1 892	2.8	250	1 324 400
Seigle	382	123	505	2.5	300	378 750
Fèves de soja	5 203	2 986	8 189	1.7**	690	9 605 697
Épeautre	8 410	328	8 738	3**	400	10 485 600
Blé	1 480	1 961	3 441	3.5	250	3 010 875

* Les chiffres sur le rendement de TM/ha proviennent des données du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario de 2003 sur la production estimée – John Cumming

**Les moyennes de TM/ha proviennent du document Case Studies of Organic Farmers, 2003 – Ann Clark

Le prix du soja est pour une qualité destinée à la consommation humaine; le prix du blé est pour le blé fourrager

1.2.4. Fourrage, engrais vert et autres utilisations du sol

Puisque les rapports sur les cultures fourragères et l'engrais vert varient grandement de l'un à l'autre, il s'est avéré impossible de dresser un tableau précis du nombre d'acres consacrées aux graines fourragères et du nombre d'acres consacrées à la production de fourrage. On tient pour acquis que les terres identifiées comme des pâturages et des terres à foin étaient surtout des terres arables, alors que les pâturages et les prés naturels faisaient l'objet d'une catégorie distincte. La jachère a été combinée et on a désigné ces superficies comme des terres de jachère/d'engrais vert, sauf dans le cas des terres identifiées comme ayant été ensemencées à l'aide d'engrais vert. Au Québec, certaines acres servant de prés et de terres à foin comprenaient aussi de l'engrais vert.

Tableau 12.

Fourrage, foin, prés, engrais vert biologique, autres – 2003												
Nombre d'exploitations agricoles qui ont répondu												
	Total	C.-B.	ALB.	SASK.	MAN.	ONT.	QC	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.	YN
Luzerne	99	3	19	54		23						
Graines de luzerne	40		8	30	2							
Luzerne/graines/gazon	29		1	27	1							
Brome	5			5								
Tréfle	109		1	63	3	42						
Graines du tréfle	25		4	5	16							
Jachère/engrais vert	104	6	22	38	1	37						
Fourrage	1			1								
Mélange gazon/tréfle	1	1										
Graines de gazon variées	7			7								
Fourrage vert	18		11	7								
Engrais vert	479	52	37	291	6	93						
Radis oléifère	3					3						
Pré et foin	738	108	91	111	126	279		7	10	6		
Ensilage	2	1	1									
Sorgho	3				1	2						
Fléole des champs	1	1										
Vesce/lupuline/sainfoin	16			16								
Pâturages/terres publiques	73	4	14	51	4							
Prés naturels	10		7	3								
Terres	11	1	2	8								
Broussailles naturelles/halliers/prairies	7	2	4	1								
Herbage	1					1						

Les cellules ombragées indiquent qu'il manque des données – les organismes de certification n'ont pas tous fourni des chiffres sur les exploitants.

1.2.5. Autre : Sirop d'érable

Selon l'information fournie par les organismes de certification, les acériculteurs constituent 47 % des exploitants certifiés au Québec. Le [Conseil des appellations agroalimentaires du Québec \(CAAQ\)](#) fait état de 372 producteurs de sirop, ce qui se rapproche du chiffre de 366 fourni par la [Fédération des producteurs acéricoles du Québec \(FPAQ\)](#). On a déclaré 3 232 933 entailles.

Au Canada atlantique, on dénombre 6 entreprises qui produisent du sirop d'érable biologique (73 050 entailles) et 3 en Ontario avec 17 200 entailles. On estime que la valeur de production totale des produits de l'érable s'établit à 680 000 dollars au Canada atlantique alors que la valeur en Ontario n'est pas connue.

Pour ce qui est de la valeur de production du sirop d'érable biologique au Québec en 2003, deux valeurs différentes ont été fournies :

- 5 800 000 livres ou 8 % de toute la production de sirop
- 9 381 321 livres ou 12 % de toute la production de sirop (7,4 % AA, 25 % A; 34 % B, 22 % C, 9,5 % D)

Sources : M. Roméo Bouchard, Union paysanne; M^{me} GuylaineTarte, [FPAQ](#)

Compte tenu des prix par catégorie de 2003 et de la prime moyenne de 15 % sur le prix de vente des produits biologiques, ces chiffres se traduisent par une valeur de 10,25 millions de dollars pour le sirop en vrac pouvant aller jusqu'à 20 millions de dollars, selon les chiffres qui s'avèrent exacts.

1.3. Exploitations d'élevage certifiées

1.3.1. Bovins à viande et bovins laitiers, ovins et porcs

Depuis quelques années, la production laitière constitue l'un des grands secteurs de croissance en production biologique, alors que les produits de la viande constituent le secteur du marché biologique le moins développé. La répartition géographique de ces animaux reflète celle propre à l'industrie conventionnelle. De fait, la plupart des bovins laitiers biologiques se trouvent en Ontario et au Québec et la plupart des bovins à viande se trouvent en Alberta et en Saskatchewan.

Tableau 13. Bétail certifié biologique

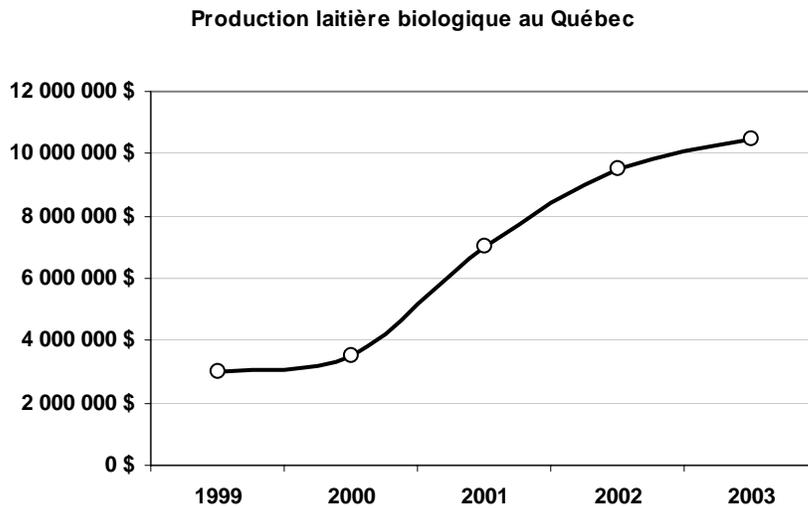
Bétail certifié biologique – 2003											
Nombre total de bétail											
	Total	C.-B.	ALB.	SASK.	MAN.	ONT.	QC	N.-B.	N.-É.	I.-P.-É.	YN
Bovins à viande	15 608	873	5 148	3 839	918	1 988	2 573	97	140	32	
Bisons	665	34	436	107	14		74				
Bovins laitiers	7 113	1 174	25			3 401	2 513				
Moutons	5 062	911	108	390	57	620	2 926		50		
Chèvres	320	219	38			1	57		5		
Porcs	3 690	235	211		81	119	3 033		11		
Chevreaux/wapitis	220	120		100							
Ruches d'abeilles	5 412		4 000				1 412				
Nombre d'entreprises de bétail certifiées – 2003											
	Total	C.-B.	ALB.	SASK.	MAN.	ONT.	QC	N.-B.	N.-É.	I.-P.-É.	YN
Bovins à viande	163	18	30	39	14	47	6	4	4	1	
Bisons	8	1	3	3	1						
Bovins laitiers	102	5	1			46	50				
Moutons	32	8	2	3	1	8	8		2		
Chèvres	7	3	1			1	1		1		
Porcs	23	5	4		1	7	5		1		
Chevreaux/wapitis	2	1		1							
Abeilles	3		2				1				
Totaux	517	119	64	50	19	164	81	7	11	1	1

Les cellules ombragées indiquent qu'il manque des données – les organismes de certification n'ont pas tous fourni des chiffres sur les exploitants.

- Au total, 163 producteurs certifiés déclarent un nombre total de 15 608 têtes de bovins à viande, un chiffre qui s'avère très modeste par rapport au nombre total de bovins à viande au Canada. Les plus gros troupeaux se trouvent en Alberta, où l'on compte 5 148 têtes.
- Le nombre déclaré de bovins laitiers, qui regroupe les vaches en lactation et les génisses, s'établit à 7 113 têtes, soit 0,05 % de tous les bovins laitiers au Canada au 1^{er} juillet 2003, avec un pourcentage légèrement supérieur en Colombie-Britannique (1 %). On compte 102 fermes laitières biologiques déclarées au Canada. Une analyse détaillée de l'industrie laitière biologique au Québec a été soumise par M. Hubert Bovin, secrétaire général du Syndicat des producteurs de lait biologiques du Québec du Syndicat des producteurs de lait biologique du Québec (Fédération d'agriculture biologique du Québec-Union des producteurs agricoles [FABQ-UPA]) en janvier 2004. La Figure 3 ci-dessous illustre la tendance déclarée au niveau de la production.

Figure 3. Valeur de la production laitière biologique au Québec

Source : Syndicat des producteurs de lait biologique du Québec ([FABQ-UPA](#))



- Le Québec est la seule province avec un nombre considérable de porcs et d'ovins et, dans les deux cas, les nombres déclarés sont inférieurs à ceux déclarés par les producteurs québécois de viande biologique en 2001-2002. Le nombre de porcs a diminué de 60 %.

1.3.2. Volaille et production des œufs

Même si les producteurs d'œufs et les producteurs de poulets à griller à large échelle commencent à s'intéresser au marché biologique, leur nombre demeure fort modeste dans le contexte de l'industrie conventionnelle. Selon les chiffres publiés par Statistique Canada pour 2002, on estime que la production biologique des oeufs représente 0,46 % de la production totale des oeufs au Canada. Les poulets et les dindes constituent un segment encore plus petit du marché, quoique ce secteur soit en pleine expansion, avec un taux de croissance annuel estimatif de 30 %.

La destruction de volailles en Colombie-Britannique liée à la crise de l'influenza aviaire a affecté à la fois les troupeaux de volailles biologiques et conventionnelles et limitera la croissance en 2004.

Tableau 14. Production d'œufs et volaille

Production d'œufs certifiés biologiques – Canada, 2003					
	Nombre total de volailles	Fermes participantes	Productions d'œufs estimée	% total canadien	% estimatif de ventes au détail
Pondeuses	118 347	89	2 642 393 doz	0,46	9 908 972

Volailles certifiées biologiques – Canada, 2003		
	Nombre total de volailles	Fermes participantes
Volatiles à viande	305 662	62
Non identifié	455	
Dindes	5 264	12
Oies	268	6
Canards	2 587	5
Faisans	200	1
Pintades	424	2

Les cellules ombragées indiquent qu'il manque des données – les organismes de certification n'ont pas tous fourni des chiffres sur les exploitants.

1.4. Transformation et manutention des produits certifiés biologiques

Le nombre et le type d'entreprises de fabrication et de transformation certifiées sont tirés de l'information fournie par les organismes de certification, sur les étiquettes de produits dans les points de vente et au niveau des sites Internet des entreprises. On a déployé des efforts pour éviter les doubles comptes dans le cas des entreprises certifiées par plus d'un organisme de certification, mais certains peuvent s'être glissés parce que les organismes de certification ne fournissaient pas de liste de clients. Les chiffres comprennent les activités de transformation à la ferme. On dénombre au moins 499 entreprises certifiées et, même si la Figure 4 fait état d'un déclin, tel n'est pas nécessairement le cas, compte tenu des données incomplètes et des dédoublements possibles au cours des années passées.

Même si certaines entreprises ont collaboré lorsqu'on leur a demandé de fournir des chiffres de ventes, la plupart ont refusé, alléguant des problèmes d'exclusivité et la nature concurrentielle du marché. Les chiffres figurant aux tableaux 15 à 18 ci-dessous ne représentent que les entreprises identifiées ainsi; le nombre total d'entreprises certifiées est plus élevé que ce que les chiffres portent à croire.

Tableau 15. Nombre total de transformateurs et de manutentionnaires certifiés, selon la province

Entreprises de transformation et de manutention certifiées							
Province	Total	Non identifiées	Fabricants	Semences / Aliments du	Manutentionnaires	Vente au détail	Valeur de transformation
C.-B.	85	11	60	1	13		Au moins 16 millions \$
ALB.	52	16	22	13	1		Inconnu
SASK.	94	58	18	13	5		Inconnu
MAN.	27	3	4	15	5		Inconnu
ONT.	64	12	43	3	6		Inconnu
QC	152	51a / 90i **			19	1	Inconnu
N.-B.	9		8	1 graineterie			1 075 000 \$
N.-É.	13		13				1 582 139 \$
I.-P.-É.	3		1	1 graineterie	1		Au moins 120 000 \$
Total	499	100	169	45	50	1	

*La production de sirop n'est pas incluse.

** a : artisan; i : industriel (plus de 5 employés)

Figure 4. Nombre de transformateurs et de manutentionnaires certifiés, 1992-2003

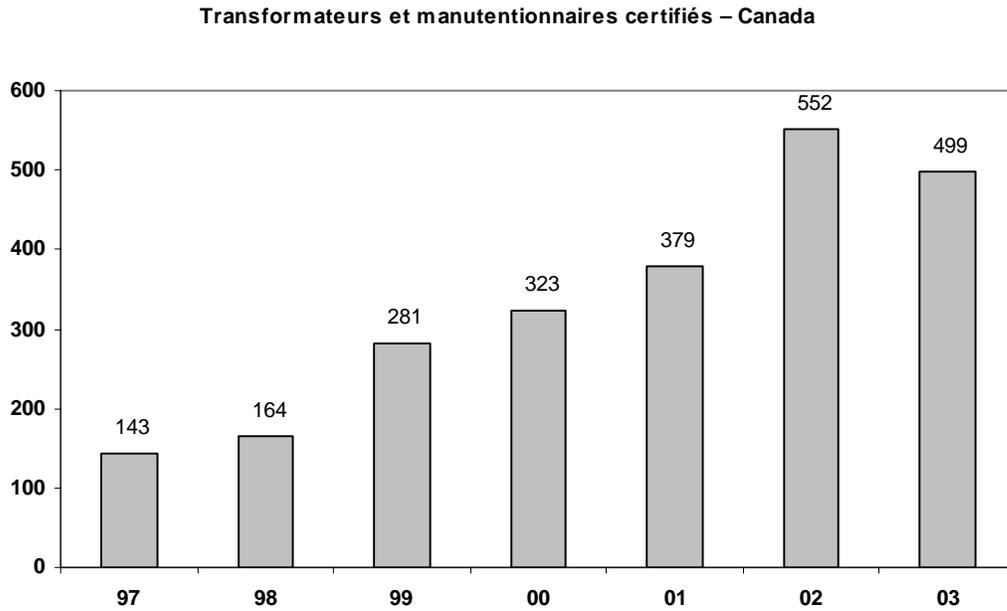




Tableau 17.

Produits biologiques non alimentaires – 2003											
Type de produit	Nombre d'entreprises certifiées										
	C.-B.	ALB.	SASK.	MAN.	ONT.	QC	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	Total	
Aliments pour le bétail	1	1	1		3			1		7	
Nourriture pour les oiseaux			1							1	
Compost	1				1		3	1		6	
Produits de fertilisation biologiques							1	1		2	
Turricules							1			1	
Luzerne déshydratée			1							1	
Total	2	1	3		4		5	3		18	

Tableau 18.

Manutentionnaires biologiques, emballage et distribution – 2003											
	Nombre d'entreprises certifiées										
	C.-B.	ALB.	SASK.	MAN.	ONT.	QC	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	Total	
Emballage – fruits et légumes	7				3					10	
Réemballage – produits congelés	1									1	
Réemballage – sucre							1			1	
Herbes								1		1	
Manutentionnaires – sirop						2				2	
Manutentionnaires – œufs					1	1				2	
Manutentionnaires – non identifiés			1			9				10	
Graines – légumes	4				4		1		1	10	
Grains de semence/grain en vrac		7	10	15	5					37	
Distributeurs – produits d'épicerie/fruits et légumes frais	3				1	6				10	
Vente au détail						1				1	
Courtiers/négociateurs/commerçants			4	5		4				13	
Total	15	7	15	20	14	23	2	1	1	98	

Les cellules ombragées indiquent qu'il manque des données.

2. Ventes intérieures de produits biologiques

Lors d'études antérieures, les estimations sur les ventes au détail se fondaient sur des données américaines et on mesurait les ventes canadiennes à partir du principe que le marché canadien représentait 10 % du marché américain. Pour effectuer ces calculs, on misait également sur le fait que selon les principaux distributeurs de produits biologiques, les ventes au détail augmentaient de 20 % par année en moyenne, même si la situation varie considérablement d'une région à l'autre du pays. À titre d'exemple, les ventes de fruits et légumes frais semblent avoir augmenté de 60 % à 70 % en Ontario au cours des dernières années. On a aussi produit des estimations en utilisant le taux de 1,3 % comme portion biologique du marché de détail, toujours à partir de données américaines. Dépendamment des données originales utilisées, les estimations relatives au marché de détail biologique en 2003 varient, allant de 800 millions de dollars à 1,3 milliard de dollars.

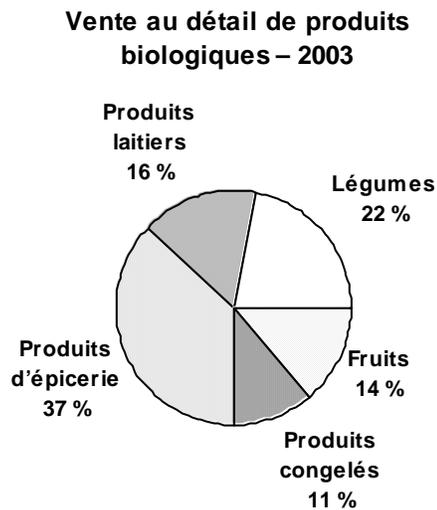
Une étude a été menée en vue de vérifier les estimations sur les ventes au détail. Les données sur la vente au détail de produits biologiques ne sont pas facilement accessibles. Les entreprises et les organismes sollicités ont fourni des réponses divergentes et même si certains ont accepté de recevoir le questionnaire, les entreprises de détail traditionnelles n'ont pas fait parvenir de données. Diverses autres techniques ont été employées pour obtenir des données. Certaines ont permis de glaner quelques renseignements mais pas assez pour broser un tableau complet de la situation.

2.1. Quantité et valeur des produits biologiques canadiens vendus au détail au Canada

- Un questionnaire a été expédié à 550 détaillants membres de l'Association canadienne des aliments de santé. Le taux de retour n'a été que de 5%; de ce nombre, 50 % ont dit ne pas vendre de produits biologiques. Quatorze points de vente au détail ont déclaré des ventes totalisant 7 532 323 \$ (29 % de fruits et légumes frais; 59 % de produits d'épicerie et 12 % de produits laitiers) dont 10 % provenant directement d'agriculteurs ou de transformateurs particuliers. Un si petit échantillon ne permet pas d'extrapoler simplement les données pour les rendre applicables aux 1 008 points de vente de produits biologiques non conventionnels (1 008 est le chiffre estimatif établi à partir des renseignements fournis par les grossistes et d'autres sources). Mais si l'on retranche de l'échantillon les gros magasins d'aliments naturels, on obtient une valeur de 264 millions de dollars en ventes effectuées par les plus petits vendeurs de produits biologiques non conventionnels.

- On a communiqué avec des grossistes d'aliments biologiques pour obtenir de l'information sur les ventes. Plusieurs ont répondu, mais pas tous, et l'on sait que la plupart des ventes effectuées par l'entremise des épiceries conventionnelles n'ont pas été prises en compte dans les données obtenues. Même si les chiffres sur les ventes en gros peuvent servir à estimer la valeur des ventes au détail, on ne sait pas quelle proportion des ventes totales au détail elles constituent. La valeur totale des ventes en gros déclarées s'établissait à 134 990 803 \$, soit 22 % de légumes, 14 % de fruits, 16 % de produits laitiers et réfrigérés, 36 % de produits d'épicerie et 11 % de produits congelés. Ceci équivaut à 219 410 042 \$ en ventes au détail calculées à partir des marges de détail moyennes déclarées selon les catégories de produits biologiques.

Figure 5. Pourcentage des ventes au détail de produits biologiques, selon le type de produit



- Si l'on tient pour acquis que la vente de marques privées et la vente de produits directement par les supermarchés conventionnels équivalent au moins au nombre de produits vendus par les distributeurs de produits biologiques, les ventes au détail devraient atteindre, au minimum, 440 millions de dollars. Mais il n'y a aucune façon de vérifier si cette hypothèse est juste.
- On a communiqué avec les fabricants qui distribuent eux-mêmes leurs produits au lieu de faire appel à des distributeurs, en vue d'obtenir de l'information sur leurs chiffres de vente; certains ont répondu et leurs données ont été incluses dans le calcul des ventes en gros totales ci-dessus.
- La firme de sondage AC Neilson a produit des données sur les ventes à la caisse conventionnelles de certaines catégories de fruits et légumes biologiques au Canada atlantique. Les valeurs de ventes au détail de produits biologiques ont été publiées dans l'étude de marché commandée par [ACORN](#) : Organic Market Research and Action Plan, ProAgri Consulting and Morton Horticulture Associates, 2004. Cette étude constitue une bonne analyse du marché des produits biologiques et fait appel aux statistiques publiées aux États-Unis et en Europe. Les intéressés peuvent en obtenir copie à partir du site Internet d'[ACORN](#). Il n'a pas été possible d'obtenir des données de AC Neilson pour le reste du Canada à l'intérieur du délai fixé pour ce projet mais Agriculture et Agroalimentaire Canada aurait avantage à commander de telles données dans les années à venir pour avoir de l'information sur les tendances du secteur de la vente au détail des produits biologiques.
- Au Canada atlantique, les fruits frais biologiques représentent 1,3 % des ventes totales de fruits frais, soit 1 850 000 \$ environ et 1 % des ventes totales de légumes frais ou 1 437 706 \$ (selon les données SPINS de la firme AC Neilson pour 52 semaines jusqu'en octobre 2003 jumelées aux ventes de marques privées⁴). Les plus importantes catégories de ventes biologiques sont celles du brocoli, des carottes, des pommes de terre, des tomates et des oignons. La catégorie de légumes frais vendus au détail de légumes frais ayant la plus forte croissance est celle des salades emballées. Du côté des fruits, les pommes (536 473 \$) et les bananes (506 141 \$) sont les deux catégories les plus performantes.

- Les produits à forte croissance sont le poulet et la dinde biologiques (30 % annuellement), ainsi que les céréales pour le déjeuner biologiques (25 % à 30 % annuellement).
- La vente au détail de café biologique atteint, au minimum, 14 812 500 \$, ce qui équivaut à 79 % du café équitable certifié. Il existe aussi du café certifié biologique non équitable, mais les quantités n'ont pas été établies. Source : Trans Fair Canada, janvier 2004 et Sustainable Coffee Survey of North America, Specialty Coffee Association, juillet 2001.
- ÉquiTerre déclare 1 470 000 \$ en ventes directes au consommateur en 2003 par l'entremise des programmes d'agriculture soutenue par la communauté au Québec, mais les produits ne sont pas tous « certifiés biologiques ». Les ventes directes au consommateur sont également importantes en Colombie-Britannique et en Ontario et comprennent les produits venant directement des fermiers et ceux fournis par les distributeurs.

On constate malheureusement que les données sur les ventes au détail sont aussi imprécises que jamais. Quoiqu'il en soit, il y a fort à parier que l'estimation la plus basse, soit 800 millions \$, est plus réaliste que l'estimation la plus élevée, soit 1,3 milliard de dollars.

2.2. Nombre de magasins qui vendent des produits biologiques au Canada

Les chiffres du Tableau 19 viennent de diverses sources : l'information fournie par les grossistes; les conversations avec les membres des entreprises; les sites Internet des entreprises; le Conseil canadien des distributeurs en alimentation et les listes de points de vente de produits biologiques compilées par les organismes qui font la promotion des aliments et des pratiques agricoles biologiques. Il y a dix ans, la proportion d'aliments biologiques vendus dans les magasins conventionnels représentait moins de 5 % des ventes totales de produits biologiques. La plupart des produits étaient vendus dans des magasins d'aliments naturels et dans des marchés de producteurs. Aujourd'hui, on ne saurait ignorer l'impact majeur des gros points de vente au détail dont la part de marché des ventes biologiques totales pourrait se situer entre 45 % et 50%. Loblaw, en particulier, est devenu un chef de file avec l'expansion de sa lignée de produits biologiques « Le choix du président » en vente dans ses épicereries du Centre et de l'Est du Canada.

Les données du Conseil canadien des distributeurs en alimentation révèlent que leur liste de membres regroupe 21 976 épicereries à travers le Canada. Si ce chiffre se rapproche du nombre réel d'épiciers au Canada, alors 13 % vendent des produits biologiques.

Tableau 19. Nombre de points de vente au détail qui vendent des produits biologiques

Ventes au détail de produits biologiques – 2003											
Points de vente non conventionnels											
	Total	C.-B.	ALB.	SASK.	MAN.	ONT.	QC	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	Autre
Nombre de points de vente identifiés	1 060	400	59	17	30	334	151	18	39	7	5
Pourcentage du total	100 %	38 %	6 %	2 %	3 %	32 %	14 %	2 %	4 %	1 %	0 %
Points de vente conventionnels											
	Total	C.-B.	ALB.	SASK.	MAN.	ONT.	QC	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	Autre
Nombre de points de vente identifiés	1 473	297	73	3	17	364	495	80	124	20	0
Le groupe Loblaw a été exclu des chiffres ci-dessus	461										
Total	1 934										

(C.-B. = Colombie britannique, ALB. = Alberta, SASK. = Saskatchewan, MAN. = Manitoba, ONT. = Ontario, QC = Québec, N.-B. = Nouveau-Brunswick, N.-É. = Nouvelle-Écosse, Î.-P.-É. = l'île du Prince-Édouard, T.-N. = Terre-Neuve, YN = Yukon.)

2.3. Comparaisons touchant la vente au détail des produits canadiens et importés

La plupart des produits d'épicerie biologiques vendus dans les magasins de détail sont importés des États-Unis. Les produits laitiers sont canadiens, à l'exception de certains yogourts qu'on importe pour répondre à la demande. Les fruits et légumes frais varient selon les saisons et les produits. Selon Gunta Vitnins de Probiologiques, 70 % des pommes biologiques vendues au Canada sont d'origine canadienne, sauf celles vendues en mai, juin et juillet, quoique les importations de la Chine prennent de plus en plus d'ampleur.

Les pourcentages du Tableau 20 ci-dessous se fondent sur des estimations fournies par les grossistes participants. On note une grande disparité entre les pourcentages individuels déclarés, ce qui témoigne de la volonté claire de divers distributeurs de faire exclusivement ou majoritairement affaire avec des fournisseurs canadiens.

Tableau 20. Produits importés ou canadiens aux comptoirs de vente au détail

Produits importés par rapport aux produits canadiens aux comptoirs de vente au détail			
	Produits canadiens	Importations des É.-U.	Autres importations
Fruits et légumes frais	22 %	62 %	16 %
Produits d'épicerie	10 %	60 % - 85 %	5 % - 30 %
Produits laitiers	90 %	10 %	

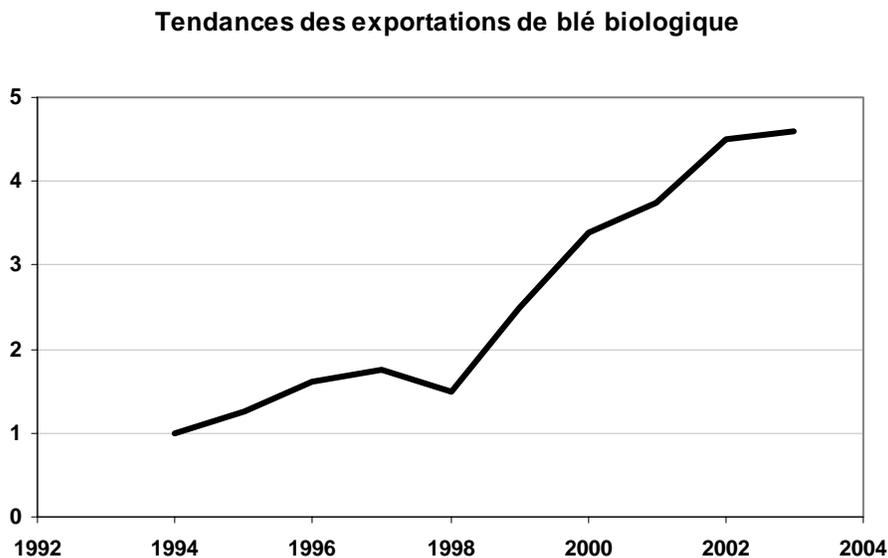
3. Exportation des produits biologiques

Des efforts ont été déployés pour communiquer avec toutes les entreprises qui exportent des cultures ou des produits canadiens. Plusieurs entreprises identifiées ont fourni des renseignements, mais certainement pas toutes, et il est difficile d'établir la quantité de renseignements manquants. Les chiffres présentés dans cette section doivent être considérés comme des valeurs minimales, les chiffres réels étant plus élevés. Afin de garantir la confidentialité des répondants, l'information sur les produits transformés n'a pas été classée selon le type de produits. Compte tenu du petit nombre d'entreprises en cause, ces dernières auraient été facilement repérables.

Céréales et préparations à base de céréales

- Le blé constitue la plus importante culture exportée avec une valeur d'au moins 14 015 928 \$. Les ventes de blé biologique augmentent constamment depuis 1998, mais constituent encore moins de 1 % des exportations totales de blé canadien. Au total, 73 % du blé est exporté vers l'Europe et 25 % vers les États-Unis. On craint que ce marché en pleine expansion perde de l'élan ou disparaisse entièrement si jamais le Canada autorise la culture du blé génétiquement modifié.

Figure 6. Tendances des exportations de blé biologique
 Source : Données recueillies dans le cadre de l'étude sur le marché biologique



- Le lin constitue la deuxième culture en importance avec une valeur d'au moins 6 millions de dollars; 44 % des exportations sont destinées à l'Union européenne et 41 % aux États-Unis.
- Au total, 50 % des exportations canadiennes de céréales biologiques sont destinées au marché de l'Union européenne; 41 % sont destinées aux États-Unis et 5 % au Japon.



Tableau 21. Exportations de céréales et de semences biologiques

Exportations de blé biologique (données incomplètes) – 2003													
Produit	TM	Valeur totale	% total	U.E.	%	É.-U.	%	Japon	%	Autre	%	Inconnu	%
Blé	40 686	14 015 928 \$	35 %	10 261 047 \$	73 %	3 515 419 \$	25 %	223 462 \$	2 %	1 600 \$			
Lin	5 061	6 027 000 \$	15 %	2 659 000 \$	44 %	2 456 000 \$	41 %			432 000 \$	7 %	480 000 \$	8 %
Soja	4 697	3 929 755 \$	10 %	1 671 000 \$	43 %	753 755 \$	19 %	1 505 000 \$	38 %				
Pois/lentilles	5 377	3 474 612 \$	9 %	1 841 052 \$	53 %	1 456 200 \$	42 %	127 360 \$	4 %	50 000 \$	1 %		
Divers	7 011	3 233 444 \$	8 %	954 300 \$	30 %	1 960 394 \$	61 %	95 000 \$	3 %	223 750 \$	7 %		
Blé et farine moulus		2 955 800 \$	8 %			2 955 800 \$	100 %						
Épeautre	5 100	2 662 500 \$	7 %	2 220 000 \$	83 %	442 500 \$	17 %						
Avoine	5 000	1 550 000 \$	4 %			1 550 000 \$	100 %						
Riz sauvage	180	1 080 000 \$	3 %	420 000 \$	39 %	600 000 \$	56 %			60 000 \$	6 %		
Orge – tous les types	3 700	970 400 \$	2 %	102 780 \$	11 %	746 840 \$	77 %	120 780 \$	12 %				
Totaux		39 939 439 \$	100 %	20 129 179 \$	50 %	16 476 908 \$	41 %	2 071 602 \$	5 %	767 350 \$	2 %	480 000 \$	1 %

Tous les montants dans les champs relatifs à la monnaie sont en dollars canadiens. TM = tonne métrique
Divers comprend le seigle, le sarrasin, la moutarde, divers grains et les aliments pour le bétail.

Fruit et légumes : La plupart des fruits et légumes biologiques canadiens sont exportés vers les États-Unis.

- On croit que les exportations de légumes valent 2 millions de dollars environ, la plupart en partance de la Colombie-Britannique. Entre autres produits, soulignons les tomates, les haricots (frais et congelés), le brocoli, les pommes de terre, les légumes asiatiques, les betteraves, les épinards, les courges, les radis et les herbes.
- Le fruit le plus exporté est la pomme, un marché évalué à 3 212 181 \$, avec 96 % des exportations vers les États-Unis et 4 % vers le Royaume-Uni.
- On exporte également vers les États-Unis des fruits à noyau (pêches, prunes, abricots, nectarines et cerises), des canneberges et des bleuets.
- Un petit nombre de champignons spéciaux sont également exportés vers les États-Unis.

Sirop d'érable : Même si le sirop d'érable constitue une importante culture exportable, il n'a pas été possible d'obtenir une valeur monétaire. Cette dernière s'établit probablement à 7 millions de dollars, au minimum. Une seule entreprise a fourni des données sur la destination de ses exportations, soit 30,5 % vers l'Union européenne, 56,5 % vers les États-Unis et 13 % vers le Japon. On ne sait pas si ces données sont représentatives de l'ensemble des exportations de sirop d'érable.

Produits biologiques transformés : Les exportations visent une gamme de produits alimentaires biologiques, y compris les céréales pour le déjeuner, les yogourts frappés aux fruits, les fruits à tartiner, les beurres de noix, le chocolat, le chocolat chaud et les légumes cultivés crus; leur valeur pourrait atteindre 10 millions de dollars ou plus.

Les pays destinataires sont les suivants : États-Unis, Royaume-Uni, Australie, Nouvelle-Zélande, Mexique, Costa Rica, Israël, Afrique du sud, Corée, Japon, Singapour, Hong Kong.

Tableau 22. Sommaire des exportations biologiques canadiennes

Sommaire des exportations biologiques – 2003											
Produit	Valeur totale	U.E.	%	É.-U.	%	Japon	%	Autre	%	Inconnu	%
Céréales/semences/farine	39 939 439 \$	20 129 179 \$	52 %	16 476 908 \$	40 %	2 071 602 \$	5 %	767 350 \$	2 %	480 000 \$	1 %
Pommes	3 212 181 \$	128 487 \$	4 %	3 080 694 \$	96 %						
Fruits divers	898 000 \$			898 000 \$	100 %						
Légumes	2 000 000 \$			2 000 000 \$	100 %						
Sirop d'érable	7 000 000 \$	2 135 000 \$		3 995 000 \$		910 000 \$					
Aliments et boissons	10 000 000 \$									10 000 000 \$	
Total	63 049 620 \$	22 392 666 \$	36 %	26 450 602 \$	42 %	2 981 602 \$	5 %	767 350 \$	1 %	10 480 000 \$	17 %

Les cellules ombragées indiquent qu'il manque des données.

On a fixé la valeur totale des exportations de produits biologiques canadiens à 63 millions de dollars, mais la somme réelle est probablement supérieure. Le marché des produits biologiques exportés s'établit à 36 % vers l'Europe, à 42 % vers les États-Unis et à 5 % vers le Japon, avec un pourcentage plus élevé de cultures céréalières à destination de l'Europe. Notons qu'au Tableau 21 et qu'au Tableau 22, la Suisse pourrait avoir été incluse à la colonne « Autre » ainsi qu'à la colonne « UE ». En outre, 17 % des exportations n'ont pas été prises en compte dans la ventilation des pourcentages régionaux.



4. Importation des produits biologiques

Les produits certifiés biologiques importés aux fins de vente au détail, de fabrication et d'alimentation du bétail viennent surtout des États-Unis mais aussi de nombreux autres pays. Les réponses aux questionnaires n'étaient assez élaborées pour tirer des conclusions quant à la valeur et aux quantités totales des importations. Le Tableau 23 ci-dessous énumère les produits mentionnés par les répondants et l'on sait que les produits importés aux fins de transformation valent au moins 7 millions de dollars. Les produits importés destinés au marché de détail valent probablement 74 millions de dollars, au moins, dans le cas des fruits et légumes frais, et 82 millions de dollars en produits d'épicerie (ces chiffres sont fondés sur les estimations des ventes canadiennes ci-dessus). On estime que les importations de café biologique valent 7 millions de dollars.

Tableau 23. Pays d'origine des produits biologiques importés

Importations biologiques – 2003			
	Produit	Pays	
Céréales et semences	Maïs	États-Unis	
	Tourteau de soja	États-Unis, Bolivie, Chine	
	Fèves de soja	Paraguay, Brésil	
	Sarrasin	États-Unis	
	Mélasse	États-Unis	
	Blé	États-Unis	
	Épeautre	États-Unis	
	Avoine	États-Unis	
	Orge de malt	États-Unis	
	Houblon	États-Unis	
	Millet	États-Unis	
	Maïs soufflé	États-Unis	
	Tournesols	États-Unis, Chine	
	Riz	États-Unis	
		Sucre	Paraguay, Brésil, Cuba
		Poudre de cacao	République dominicaine par le biais de la Hollande
		Chocolat	Suisse
	Huiles essentielles	France, Australie, États-Unis, Madagascar	
Pour le marché de détail	Café	Colombie, Costa Rica, Indonésie, Mexique, Pérou, Nicaragua, Guatemala	
	Aliments en vrac, noix, fruits séchés, céréales	États-Unis, Chine, Turquie, autres	
	Légumes	États-Unis, Mexique	
	Fruits	États-Unis, Brésil, Mexique, Équateur, Fiji, Chine	
	Divers produits non périssables	Tous les coins du monde, Union européenne	



Sommaire

Les données obtenues dans le cadre de la présente étude révèlent que le marché des produits biologiques est encore petit par rapport à l'ensemble de la production agricole, mais que le secteur est en pleine expansion, compte tenu de la hausse des ventes et du volume de production. La valeur du marché de l'exportation des produits biologiques a aussi augmenté et rien ne laisse entrevoir un ralentissement. On manque toujours de données sur les ventes au détail réelles.

Les chiffres pour 2003 s'établissent comme suit :

- Le nombre d'agriculteurs certifiés biologiques au Canada s'établit à 3 134.
- Le nombre d'agriculteurs certifiés biologiques représente 1,3 % de tous les agriculteurs au Canada.
- Au total, 34 % de tous les producteurs certifiés vivent en Saskatchewan.
- Le Canada compte 456 transformateurs et manutentionnaires certifiés.
- La superficie certifiée pour la production de récoltes est de 966 482 acres (391 123 ha).
- Les autres terres incluses dans le programme de certification occupent 295 477 acres (119 564 ha).
- La Colombie-Britannique possède le plus grand nombre de terres consacrées à la culture des légumes biologique au pays, soit 12,7 % des superficies de culture des légumes biologiques.
- Les producteurs de fruits et de noix biologiques représentent 2,6 % du nombre total de fermes qui cultivent des fruits au Canada et possèdent 1,4 % de la superficie en acres.
- La production de sirop d'érable biologique représente au moins 8 % de la production totale de sirop au Québec.
- En 2003, 549 091 acres (222 210 ha) ont étéensemencés en vue de produire des céréales et des oléagineux biologiques, ainsi qu'un nombre additionnel de 39 425 acres (15 955 ha) de lacs pour la récolte du riz sauvage.
- Le marché de l'exportation des produits biologiques vaut au moins 63 millions de dollars.
- Le blé constitue la plus importante culture exportée, la valeur des exportations s'établissant à plus de 14 millions de dollars.
- Les exportations sont réparties également entre l'Europe et les États-Unis; seulement 5 % des exportations sont destinées au marché japonais.
- Les ventes au détail de produits biologiques continuent d'augmenter et un nombre croissant d'aliments biologiques sont vendus dans les épiceries conventionnelles.
- Les produits biologiques canadiens représentent 90 % des produits laitiers biologiques, 22 % des fruits et légumes biologiques et 10 % des denrées d'épicerie biologiques en vente dans les magasins.

Sources de données et références non citées dans le texte :

1. The Global Status, Prospects, and Challenges of a Changing Organic Market. Micheal Sligh et Carolyn Christman, RAFI-USA, 2003.
2. Fermes selon les revenus agricoles bruts. Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001.
3. «The State of Organic Farming in Canada in 2002 », Anne Macey. Article publié dans la revue des Canadian Organic Growers, Eco-farm & Garden, hiver 2004
4. Bulletin de Statistique Canada intitulé Regards sur l'industrie agro-alimentaire et la communauté agricole. Articles rédigés par William Parsons : « La production de fruits et de légumes biologiques : les agriculteurs reçoivent-ils un prix supérieur » (février 2004); « La production de fruits et de légumes biologiques : est-ce pour vous? » (septembre 2002); « Les méthodes d'agriculture biologique se taillent une bonne place sur le marché » (septembre 2000).
5. Information fournie par M. Victor Larivière, rédacteur en chef de Bio-Terre, citant des études effectuées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la [FABQ](#) et d'autres.

Remerciements

Dans le cadre de cette étude, nous avons demandé à tous les organismes qui certifient la production et la transformation des produits biologiques de fournir des données statistiques sur les exploitations certifiées. Voir l'Annexe 1 pour la liste des organismes de certification établis au Canada. Les efforts déployés en vue de fournir les données demandées sont grandement appréciés. Nous tenons à remercier les nombreuses personnes qui nous ont appuyés en fournissant des renseignements détaillés sur leurs entreprises biologiques, ainsi que les organismes qui nous ont transmis des données déjà recueillies, en particulier [ACORN](#) dans le Canada atlantique et le [CAAQ](#), la [FABQ](#) et la [FPAQ](#) au Québec. L'Association canadienne des aliments de santé nous a prêté main forte en faisant parvenir le questionnaire à ses membres. Nous sommes également reconnaissants envers David Powell, Charles-Eugène Bergeron, Janet Wallace et Tina Fraser qui nous ont aidés au plan de l'identification des entreprises biologiques et de la cueillette des données dans diverses régions du pays, et envers Charles-Eugène Bergeron, qui a traduit en français les formulaires de sondage.

Annexe 1. Les Organisations de Certification Organiques Canadiennes & Les Institutions Fournissant des Données

ACORN – Atlantic Canadian Organic Regional Network, www.acornorganic.org

BCARA – British Columbia Association for Regenerative Agriculture, www.certifiedorganic.bc.ca

BFPA – Biological Food Producers Association

BIO D – Biodynamic Agricultural Society of British Columbia, www.certifiedorganic.bc.ca

Biodynamic/Demeter

BOPA – Boundary Organic Producers Association, www.certifiedorganic.bc.ca

CAAQ – Conseil des appellations agroalimentaires du Québec, www.caaq.org

CCOF – California Certified Organic Farmers, www.ccof.org

COCC – Canadian Organic Certification Co-op, www.cocert.ca

FABQ – Fédération d'agriculture biologique du Québec, www.fabqbio.ca

FPAQ – Fédération des producteurs acéricoles du Québec, www.siroperable.ca

FVO-ICS – Farm Verified Organic - International Certification Services, www.ics-intl.com

FVOPA – Fraser Valley Organic Producers Association, www.certifiedorganic.bc.ca

Garantie-Bio/Encocert, www.garantiebio-ecocert.qc.ca

IOPA – Islands Organic Producers Association, www.certifiedorganic.bc.ca

KOGS – Kootenay Organic Growers Society, www.certifiedorganic.bc.ca

LEOGA – Living Earth Organic Producers Association, www.certifiedorganic.bc.ca

NOOA – North Okanagan Organic Association, www.certifiedorganic.bc.ca

OCIA – Organic Crop Improvement Association, www.ocia.org

OCPP – Organic Crop Producers and Processors, www.ocpro-certcanada.com

OPAM – Organic Producers Association of Manitoba, www.opam.mb.ca

OVONA – Organic Verification Association of North America

PACS – Pacific Agricultural Certification Society, www.certifiedorganic.bc.ca

PEI Certified Organic Producers Cooperative

PROCERT – Pro-Cert Organic Systems, www.ocpro-certcanada.com

QAI – Quality Assurance International, www.qai-inc.com

QCB - Organic Inc (parent company is Quality Certification Bureau Inc), www.qcborganic.com



Québec Vrai, www.quebecvrai.org

SOCA – Saskatchewan Organic Certification Association

SOFS – Surrey Organic Farming Society

SOOPA – Similkameen Okanagan Organic Producers Association, www.certifiedorganic.bc.ca

SPLBQ – Syndicat des producteurs de lait biologique du Québec

STOPA – Shuswap Thompson Organic Producers Association, www.certifiedorganic.bc.ca

TILTH – Oregon Tilth Inc, www.tilth.org

UPA – Union des producteurs agricoles, www.upa.qc.ca

Annexe 2. Les Associations Organiques & Les Réseaux Régionaux - Ne Certifient Pas

COG - Canadian Organic Growers, www.cog.ca

SOD - Saskatchewan Organic Directorate, www.saskorganic.com

ACORN - Atlantic Canadian Organic Regional Network, www.acornorganic.org

COABC - Certified Organic Associations of British Columbia, www.certifiedorganic.bc.ca

EFAO - Ecological Farmers Association

Organic Trade Association

FABQ - Fédération d'agriculture biologique du Québec

Filière biologique du Québec-MAPAQ

UBP - Union Biologique Paysanne

Association de Biodynamie du Québec